

Ville de SAULT-LÈS-RETHEL (Ardennes)

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du mardi 18 avril 2023

N° 014-2023

Conseillers

Nombre en exercice : 19

Nombre de présents : 13

Procurations : 3

Nombre de votants : 16

Votes

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation

13 avril 2023,

affichée le 13 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-huit avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur KOCIUBA, Maire.

Etaient présents : Mmes BENYAHIA, DUBRUNQUEZ, EMON, FONTAINE B, JACOB, POUPONNEAU, SIMON
MM. KOCIUBA, CAPITAINE D, DENIS, GOURNET, LEJEUNE, MAQUIN

Absents excusés :

Mme FONTAINE N. qui donne pouvoir à Mme JACOB

M. LAQUEUE qui donne pouvoir à Mr DENIS

M. STIENNE qui donne pouvoir à Mr GOURNET

Mr KRAWIEC

Absents : M. BRIZION, Mme TOUROLLE

Secrétaire de séance :

Le procès-verbal du 28 mars 2023 est approuvé.

Objet : Avis du conseil municipal sur l'installation classée pour l'exploitation d'une unité de trituration de graines de soja-SAS ALIANE

Monsieur le Maire, considérant que chaque membre du conseil a été destinataire des documents relatifs au projet de création d'une unité de trituration de graines de soja sur un site de nutrition animale par la SAS ALIANE sur le territoire de la commune de Rethel et considérant que, conformément à l'article R.512-46-11 du code de l'environnement, l'avis du conseil municipal est sollicité, invite les membres présents à émettre un avis.

Le vote du conseil municipal, après en avoir délibéré s'arrête comme suit :

-16 avis FAVORABLES au projet

-0 avis DEFAVORABLE au projet

-0 ABSTENTION

La secrétaire de séance,



Le Maire, Michel KOCIUBA

